



POINT FORT

focus 5/19
septembre

Agglomération: De la chimère au domaine d'action



Angelus Eisinger

historien de l'urbanisme et de la planification urbaine, directeur de l'association faitière de planification RZU (Region Zürich und Umgebung)

Les agglomérations ne sont pas des fake news. Leur existence est prouvée par des montagnes de statistiques et des bibliothèques entières de littérature spécialisée. C'est là que vit et travaille la majorité de la population de ce pays. Enfin, l'«agglomération» a depuis assez longtemps son propre dossier à Berne, et ce avec des conséquences tout à fait positives: les projets d'agglomération mis en place spécialement pour elles s'attaquent aux insuffisances que l'on ne peut ignorer et des projets modèles explorent les voies possibles de développement. Le niveau d'activité dans le domaine de l'agglomération est donc élevé. Et pourtant, on a de la peine à se débarrasser de l'impression que ce *terrain vague* est dans le quotidien politique au moins autant une chimère mythique qu'une réalité *vécue*. Ou, pour le dire autrement: connaissez-vous une personne qui dirait d'elle qu'elle habite en agglomération et qu'elle s'engage avec détermination pour son avenir?

Il est intéressant de noter que les villes endurent un destin comparable à celui des agglomérations. Les villes fonctionnent elles aussi uniquement parce que leurs frontières politiques ne constituent pas d'obstacles pour les réseaux et les flux de ressources qui sont indispensables pour leur propre quotidien. Ce

qui est difficile pour les villes est pour leur périphérie – l'espace fondamental de l'agglomération – réellement compliqué: aujourd'hui encore, les agglomérations sont dominées par un pragmatisme politique considérablement plus proche de la chemise du ressenti des communes que de la camisole (de force) d'un agenda «agglomérations» forcément encore nébuleux. Les grands gestes et les mondes planifiés magistraux s'y cassent les dents.

La voie alternative est la suivante: il faut se diriger «pas à pas» et «en partant du bas», «en suivant des thèmes concrets» et «sur un mode participatif» de son propre ressenti vers des questions et positions partagées. Cela implique aussi inéluctablement la chose suivante: la question de savoir quel avenir les agglomérations et leurs parties auront effectivement est essentiellement déterminée par les procédés utilisés dans chaque cas pour la formation d'une opinion, la formulation des idées et la prise de décisions des collectifs, qui ne se sont pas encore trouvés eux-mêmes ni n'ont trouvé les contenus de leur réflexion. Et pourtant, ces représentations du futur sont pertinentes dans la mesure où elles n'ésquivalent *pas* les faits désagréables et les intérêts contradictoires. Le développement des agglomérations n'est donc pas un long fleuve tranquille, mais consiste à identifier les problèmes et à surmonter les différends. C'est le «laboratoire en conditions réelles» de l'urbanisation vers l'intérieur.

Chère lectrice, cher lecteur,

Au cours de 35 dernières années, la population suisse a augmenté – tout particulièrement dans les agglomérations. Dans de nombreux domaines, celles-ci sont confrontées à des défis similaires à ceux des villes-centres. Pour l'évolution du pays entier, il est donc primordial de trouver des solutions adéquates dans les agglomérations.

L'Union des villes suisses met les agglomérations sur le devant de la scène: quelles sont les questions qui préoccupent ces localités et régions? De quel soutien ont-elles besoin de la part de la Confédération et des cantons? Et comment peuvent-elles apprendre les unes des autres et coopérer entre elles? Dans le cadre de dialogues avec des spécialistes et des représentantes et représentants d'agglomérations, l'Union des villes suisses a pu obtenir de premières réponses au printemps dernier. Le présent numéro de «focus» est aussi consacré à ce thème.

Nous vous souhaitons bonne lecture!

Sommaire

Point fort	1
Interview	2
Le thème	3
Session et procédures de consultation	4
L'UVS dans la ligne de mire	5
Agenda	6

INTERVIEW

«Les agglomérations sont incontournables»


Thomas Iten
Maire d'Ostermundigen

Thomas Iten, sans parti, assume la responsabilité de la commune d'Ostermundigen depuis 2013. Il a passé une grande partie de son enfance et de sa jeunesse dans cette commune d'agglomération bernoise. Thomas Iten a commencé à s'engager en politique lors de la mise en place d'un conseil des jeunes. Depuis plus de 20 ans, ce père de deux enfants âgé de 44 ans a assumé les tâches les plus diverses en matière de politique communale et a repris en 2014 la présidence de la commission des transports de la Conférence régionale Berne-Mittelland.

En juin, lors de votre participation aux dialogues des agglomérations de l'Union des villes suisses, vous avez insisté sur le rôle de charnière que jouent les agglomérations entre ville et campagne. Que cela signifie-t-il concrètement?

Lorsque les citoyen-ne-s vont de la ville vers les régions rurales ou inversement, les agglomérations sont incontournables. Cela ne se reflète pas seulement dans les déplacements, mais aussi dans le quotidien politique. D'une part, les banlieues s'urbanisent et s'orientent fortement sur les villes-centres. En même temps, il y a aussi parmi les habitant-e-s de l'agglomération des personnes qui se sentent plus proches des régions rurales. Selon mon expérience, il résulte entre autres de cela que lors des débats entre ville et campagne, les agglomérations se trouvent prises «entre deux feux» et remplissent la fonction de charnière dont je viens de parler.

Ostermundigen est en train de revoir son plan d'aménagement. Comment veut-on que la commune va-t-elle évoluer?

Les modifications du plan d'aménagement local en cours montrent la direction dans laquelle la commune devrait évoluer à l'horizon 2030 et au-delà. La base sur laquelle nous nous appuyons est la «Stratégie de développement spatial», qui d'une part permet à la commune de se positionner et de l'autre définit dans quel sens le changement sera piloté. Le point central de la stratégie

consiste à «tirer parti du développement intérieur comme d'une chance». Nous nous proposons de préserver ainsi les terrains agricoles et de renforcer les quartiers. Nous voulons organiser notre mobilité de manière durable et supportable pour la localité et autant que possible renforcer les réseaux existants.

Où sont les principaux obstacles?

Le principal défi est à mes yeux la dépendance et la complexité des différents thèmes et droits. Je me réjouis fondamentalement que tous les domaines soient intégralement harmonisés entre eux. On voit ainsi naître des projets globaux pour lesquels toutes les questions touchant à l'urbanisme sont prises en compte. Du fait des nombreux liens et directives des échelons supérieurs, la mise en œuvre exige toutefois une grande persévérance et beaucoup d'énergie. Un autre point important est l'intégration de la population.

Le grand public perçoit souvent les agglomérations comme anonymes et sans identité. Que faut-il faire pour que cette image change?

Entre autres, nous avons des projets concrets qui ont aussi un rayonnement en dehors de la commune, comme à Ostermundigen la construction du plus haut immeuble d'habitation du canton de Berne. Ce sont ces «projets phares» qui donneront dans l'avenir une nouvelle identité aux agglomérations.

Les communes d'agglomération devraient-elles plus souvent assumer des tâches conjointement?

À Ostermundigen, cette démarche fait ses preuves. Avec d'autres communes, nous gérons entre autres en commun une école régionale de musique et une STEP et sommes copropriétaires de l'approvisionnement en eau. Depuis quelques années, nous disposons en la Conférence régionale Berne-Mittelland d'un organe où nous traitons conjointement les plans régionaux de transport et d'aménagement du territoire, l'économie ou les contrats culturels suprarégionaux et au besoin prenons les décisions nécessaires. Je pars du principe qu'à l'avenir, d'autres tâches encore seront accomplies au-delà des frontières communales. Nous réalisons actuellement un projet de clarification de fusion avec six autres communes.

Comment l'Union des villes suisses peut-elle soutenir encore mieux les revendications des agglomérations?

L'Union des villes suisses peut nous soutenir encore mieux en s'engageant à l'échelon fédéral sur les questions et les défis des agglomérations et en nous donnant une identité. Le dialogue des agglomérations lancé par l'Union des villes suisses m'a montré que les défis des agglomérations se ressemblent partout. Je serais très heureux que cette plateforme soit poursuivie.

www.omundo.ch (en allemand)

THÈME

Considérer la ville par-delà les frontières communales

Vaste territoire périurbain, site historique de l'essor industriel de Lausanne et bassin d'extension démographique, l'Ouest lausannois présente de formidables enjeux et un important potentiel de développement vers l'intérieur. Les 8 communes qui le composent collaborent depuis près de 20 ans. Elles élaborent aujourd'hui un plan directeur intercommunal.



Benoît Biéler
géographe-urbaniste FSU,
Directeur Stratégie et
développement de l'Ouest
lausannois

Avec ses 76 000 habitants et ses 47 000 emplois, l'Ouest lausannois présente la taille d'une ville d'importance. Chaque commune se caractérise par une identité, mais les frontières sont si imbriquées que les habitants n'identifient pas toujours l'appartenance d'un bâtiment ou d'une rue à l'une ou à l'autre.

Au cœur de l'Arc lémanique, doté d'un riche tissu d'entreprises et accueillant l'Université (UNIL) et l'École polytechnique fédérale (EPFL), l'Ouest lausannois est particulièrement dynamique et attractif. Près de 20 000 emplois y ont été créés depuis l'an 2000, nécessitant les logements en conséquence. À l'horizon 2040, le district pourrait compter jusqu'à 110 000 habitants, soit une augmentation de près de 50%.

«Près de 20 000 emplois ont été créés dans l'Ouest lausannois depuis l'an 2000. A l'horizon 2040, le district pourrait compter jusqu'à 110 000 habitants, soit une augmentation de près de 50%.»

Un territoire construit, et plein de potentiel

Ce secteur d'agglomération offre une importante capacité territoriale face à la croissance. Mais il ne s'agit pas d'un territoire vierge. Doté de constructions et d'infrastructures bigarrées, l'Ouest lausannois est marqué par une histoire spécifique qui mérite reconnaissance et préservation. Ce patrimoine, identitaire et source d'attachement pour les habitants, est essentiel à la qualité de vie. Ainsi, le développement est ciblé sur certaines portions du territoire, sans

tout bouleverser. Des quartiers denses et animés voient le jour, tandis que d'importants périmètres seront préservés à long terme.

Enjeux des agglomérations

L'Ouest lausannois illustre bien les enjeux du développement urbain et de la politique d'agglomération. Ce type de territoire répond aux intentions de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) approuvée par la population suisse en 2013. Avec un potentiel de densification que ne peut offrir une ville-centre, il a un vrai rôle à jouer pour freiner le mitage du territoire.

Les chantiers y foisonnent. Des quartiers sont en construction sur d'anciennes friches industrielles. Les infrastructures ne sont pas en reste: «saut-de-mouton» ferroviaire, requalifications de routes, aménagements pour la mobilité douce, développement des transports publics et transformation complète de la gare de Renens, sans parler des constructions achevées récemment comme la halte CFF à Prilly-Malley.

Une grande complexité accompagne un tel développement sur un territoire construit et partagé entre huit communes. L'intégration d'acteurs variés est nécessaire. Et les soutiens de la Confédération et du canton de Vaud sont indispensables pour faire face aux enjeux, notamment les investissements massifs dans les infrastructures de transports.

«Les soutiens de la Confédération et du canton de Vaud sont indispensables pour faire face aux enjeux, notamment les investissements massifs dans les infrastructures de transports.»

Volonté de collaborer

Les chantiers en cours dans l'Ouest lausannois résultent d'une réflexion et d'études initiées à l'orée du siècle. Un schéma direc-

teur, signé par les communes de l'Ouest lausannois en 2004, a lancé le mouvement pour faire face à l'engorgement routier et à la pollution atmosphérique. Il a joué un rôle précurseur avant la création du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) en 2007, auquel participent 26 communes.

Depuis, la collaboration intercommunale représente un facteur clé pour l'Ouest lausannois. Malgré la complexité que cela représente, les communes ont confirmé à maintes reprises leur volonté de coopérer. Elles ont d'ailleurs été récompensées en 2011 par le Prix Wakker pour ce travail en commun. Le laboratoire de gouvernance territoriale «Stratégie et développement de l'Ouest lausannois» (SDOL), mis en place dès 2003, permet de traiter des enjeux territoriaux, et de mener des actions coordonnées par-delà les frontières communales. Plateforme d'échange et de coordination, elle trouve son efficacité dans la richesse des apports de chacun, représentants de chaque commune et du canton.

«La collaboration intercommunale représente un facteur clé pour l'Ouest lausannois. Malgré la complexité que cela représente, les communes ont confirmé à maintes reprises leur volonté de coopérer.»

Plan directeur intercommunal

Cette culture de collaboration se retrouve désormais dans un plan directeur intercommunal (PDi-OL) qui est sur le point de voir le jour pour l'Ouest lausannois. Ce document, novateur dans le contexte législatif vaudois, offre une vision d'avenir à l'horizon 2040, partagée par les huit communes et élaborée avec la participation de plusieurs partenaires et groupes de concertation. Il marque le début d'un nouveau cycle d'études, de développements et de projets sur une base légale solide et élargie à de nouvelles thématiques telles l'énergie ou le patrimoine. Au centre de l'attention: la gestion de la croissance afin de garantir la qualité de vie des habitants.

POLITIQUE

Regard sur la session d'automne

Lors de la dernière session avant les élections nationales, un des moments forts sera probablement la nouvelle tentative de révision de la loi sur le CO₂. D'autres objets sont intéressants du point de vue de l'Union des villes suisses. Il est question de reporter la décision de non-entrée en matière sur le projet relatif à la deuxième étape de la révision totale de la loi sur l'aménagement du territoire.

Deuxième tentative pour la loi sur le CO₂

La révision totale de la loi sur le CO₂ a été rejetée en novembre par le Conseil national. La Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des États vient de remettre à son Conseil une nouvelle solution. Avec une définition claire de la part des réductions d'émissions obtenues en Suisse, la Commission choisit une autre voie que le Conseil national, qui avait supprimé l'objectif national de la loi lors de la session d'hiver. La Commission souligne que les mesures réalisées en Suisse créent beaucoup de valeur ajoutée en Suisse. Dans l'article définissant les buts de la loi sur le CO₂, la Commission va plus loin que le Conseil fédéral: elle entend ancrer explicitement les objectifs de l'accord de Paris dans le droit national.

Divergences dans la loi e-ID

Dans la loi fédérale sur les services d'identification électroniques, le Conseil des États a – comme avant lui le Conseil national – approuvé le concept proposé par le Conseil fédé-

ral: l'État vérifie l'identité, l'économie émet la nouvelle e-ID. Le partage des tâches est toutefois hautement controversé, et l'Union des villes suisses a elle aussi émis des critiques à cet égard. Le projet est à présent renvoyé avec des divergences au Conseil national. Ainsi, la Commission des questions juridiques du Conseil national est par exemple opposée à ce que l'on assouplisse par rapport au projet du Conseil fédéral les conditions permettant aussi à une unité administrative de la Confédération de gérer un système d'e-ID.

Révision de la loi sur le service civil

La Commission de la politique de sécurité du Conseil des États (CPS-E) demande à son Conseil d'approuver la révision de la loi sur le service civil. Lors de sa séance de mai, elle avait annulé les délibérations afin de vérifier l'opportunité de fusionner le service civil et la défense civile et de consulter les cantons. Compte tenu de l'urgence de la révision, il est à présent question d'approuver finalement tout de même le projet rapidement. Lors de l'examen de détail, la Commission s'est déclarée favorable à sept des huit mesures censées restreindre l'admission au service civil proposées par le Conseil fédéral.

Des zones vertes de stationnement

Plusieurs objets portant sur les transports sont intéressants du point de vue de l'Union des villes suisses. Les crédits d'engagement pour les contributions versées aux projets

d'agglomération à partir de 2019 se trouvent dans la phase d'élimination des divergences. Le Conseil national statuera sur une motion du groupe des Verts libéraux, qui veut rendre possibles des zones vertes de stationnement pour véhicules électriques. Le Conseil des États s'est vu présenter une motion qui demande un mobility pricing pour tous les moyens de transport ne payant pas la taxe sur les huiles minérales ni d'autres redevances (véhicules électriques, à hydrogène, gaz naturel liquéfié etc.).

Des besoins de clarification pour la LAT 2

La Commission de l'environnement du Conseil national a demandé en juin à son Conseil de ne pas entrer en matière sur le projet relatif à la deuxième étape de la révision totale de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT 2). L'Union des villes suisses regrette cette décision. Compte tenu des activités de construction en dehors des zones à bâtir, la Commission est d'avis que des mesures doivent être prises. À son avis, le projet ne constitue toutefois pas une base adéquate pour aborder les problèmes correspondants correctement. La CEATE-N a à présent l'intention de présenter sa propre motion. Lors de ses délibérations, elle a cependant constaté qu'il y avait encore des besoins de clarification. Elle souhaite donc reporter cet objet à l'ordre du jour de la session d'automne, afin que la motion de la Commission attendue puisse être traitée en même temps que la demande de non-entrée en matière déjà décidée.

Procédures de consultation

Propriété privée du logement

Une majorité des villes et communes urbaines confirment la nécessité de réformer l'imposition de la propriété privée du logement. Une réforme permettra de simplifier le système d'imposition fiscale et de supprimer les mauvaises incitations et devra impérativement être mise en œuvre sans impacter les budgets. Les villes sont favorables au changement de système proposé, mais demandent que les propriétaires de logements ne soient pas avantagés par rapport aux locataires. La suppression simultanée des possibilités de déduction qui existaient jusqu'ici est donc elle aussi accueillie favorablement.

Transport souterrain de marchandises

Dans le cadre de la consultation sur la loi fédérale sur le transport souterrain de marchandises, les villes approuvent sur le principe la démarche législative envisagée. Elles demandent toutefois que les lignes directrices légales pour tout éventuel système de transport souterrain de marchandises contribuent à ce que les villes et agglomérations puissent maîtriser mieux les défis liés au transport, et non se traduisent par une augmentation des charges, déjà importantes. Par ailleurs, les nouveaux systèmes de transport doivent être harmonisés avec les systèmes existants sur le rail et la route à l'échelon national comme international.

Projets d'agglomération

L'Union des villes suisses espère que l'ordonnance de la Confédération sur les délais et calculs des contributions apporteront sécurité juridique et continuité dans les projets d'agglomération. Les villes accordent de l'importance à ce que l'on applique lors de l'harmonisation entre les projets d'agglomération et les liaisons nationales le principe du contrecourant, habituel en matière d'aménagement du territoire, et à ce que les deux points de vue soient pondérés de manière identique.

Autres consultations disponibles sous:
www.uniondesvilles.ch

ACTUALITES

L'UVS dans la ligne de mire

Agglomérations: les villes du futur doivent être davantage prises en considération



La volonté politique est claire: c'est en premier lieu la Suisse urbaine et déjà densément peuplée qui devra absorber la croissance démographique à venir. Cela impose aux villes-centres et aux agglomérations des tâches énormes. Notamment les agglomérations à forte croissance, appelées à pratiquer l'urbanisation vers l'intérieur, connaissent un défi sans précédent. Pourtant, les agglomérations, les villes de demain, ne sont pas au centre de l'attention de la politique fédérale. L'Union des villes suisses demande que les agglomérations soient davantage prises en considération par la politique et reçoivent des incitatifs pour leur développement.

Pour évaluer les besoins auprès des intéressés, l'Union des villes suisses a organisé au printemps dernier trois dialogues avec des spécialistes et des représentantes et représentants d'agglomérations. Ces dialogues ont mis en évidence que les agglomérations aspirent en premier lieu à être mieux entendues, souhaitent davantage échanger des expériences et collaborer et veulent affirmer leur identité vis-à-vis du grand public. La conférence de presse annuelle de l'Union des villes suisses en août a également été consacrée à ce thème. Le conseiller national Kurt Fluri, président de l'Union des villes suisses et maire de Soleure, Claudine Wyssa, syndique de Busigny VD, le conseiller national Philipp Kutter, maire de Wädenswil ZH et Renate Amstutz, directrice de l'Union des villes suisses ont souligné l'importance des agglomérations.

Il existe de bons exemples de la manière dont les agglomérations peuvent collaborer. À cet égard, nombre d'entre elles n'en sont toutefois qu'à leurs débuts. La Confédération et les cantons peuvent favoriser l'évolution en créant des simplifications et des incitatifs afin de promouvoir des modèles de coopération. Le principe des porteurs de projets régionaux tel qu'il existe pour les transports dans le cadre des projets d'agglomération doit être étendu à d'autres domaines de la politique. En outre, la politique régionale doit aussi intégrer l'espace urbain. Parallèlement, il appartient aux communes d'agglomération de se mobiliser. Une bonne mixité sociale et l'identification avec la commune restent un facteur de succès central pour qu'une collectivité soit

vivante. Les projets participatifs sont dans ce contexte très prometteurs.

Les agglomérations restent à l'ordre du jour de l'Union des villes suisses: au cours de l'automne, une vaste enquête sera réalisée parmi ses membres afin de tirer d'autres conclusions. Il est prévu de réaliser à partir de cela un catalogue de revendications qui sera remis au nouveau Parlement. Car pour l'Union des villes suisses, cela ne fait aucun doute: la prochaine législature devra être une législature des villes et des agglomérations!

www.uniondesvilles.ch/agglomerations

Colloque de la CDFV sur la gestion des investissements à Berne



La gestion des investissements est une question importante et complexe pour les services des finances des villes et des communes. Cette année, la CDFV a mené une enquête sur les questions relatives à la planification et au contrôle des investissements, dont les résultats seront présentés au colloque. Par la suite, les représentants de trois villes donneront un aperçu de leurs processus et procédures et discuteront avec les participants. Le colloque s'adresse aux directrices et directeurs des finances des villes et communes ainsi qu'à leurs collaboratrices et collaborateurs.

www.cdfv.ch

Conférence nationale «Alimentation durable dans les villes et les communes»



En raison de la forte intégration de l'agriculture et de l'industrie alimentaire suisses sur les marchés mondiaux, la Suisse assume également une part de responsabilité dans le système alimentaire mondial, le climat, l'environnement, la santé et la justice sociale. Lors d'une conférence nationale, l'Union des villes suisses éclairera les principaux domaines d'action et outils pour la promotion de systèmes alimentaires durables au niveau communal et mettra en réseau les acteurs concernés, villes et communes, cantons et Confédération, associations, recherche et industrie, afin d'exploiter au mieux les synergies et de se faire avancer mutuellement. La conférence aura lieu le 5 novembre 2019. Le délai d'inscription est fixée au 11 octobre.

www.uniondesvilles.ch/alimentation

Brèves

Congrès du Réseau Suisse Bénévolat

Dans le travail quotidien des administrations municipales et communales, il existe de nombreux points de recouplement avec l'engagement des bénévoles. De nombreuses villes et communes font donc également la promotion active du bénévolat. Dans le même temps, la politique et l'administration reçoivent des idées et suggestions précieuses de la part de la société civile. Le congrès annuel du Réseau Suisse Bénévolat du 18 novembre 2019 se penchera sur ces nombreux points de contact entre la société civile, le travail bénévole et les villes et communes.

www.reseaubenevolat.ch

Bénévolat: Prix d'encouragement

Quinze organisations ont lancé un appel à candidatures pour le projet d'encouragement «engagement-local». Les coopérations locales entre société civile, économie et État qui créent des concepts, stratégies et projets pour encourager le bénévolat sur place, seront financièrement soutenues et accompagnées par des professionnels.

www.engagement.local.ch

Suisse Public et SmartSuisse

En 2020 auront lieu deux grandes manifestations soutenues par l'Union des villes suisses: Suisse Public est le plus important rendez-vous du secteur public au niveau national. Quatre jours durant, du 9 au 12 juin 2020, quelque 20 000 professionnels et acheteurs publics se retrouveront à Berne. Les 18 et 19 mars 2020 aura lieu à Bâle la quatrième édition de SmartSuisse, le congrès stratégique avec exposition d'accompagnement consacré aux thèmes les plus prometteurs de la smart city. Save the dates!

www.suissepublic.ch
www.smartsuisse.ch

Information sur le cadastre RDPPF

Le 6 novembre 2019 aura lieu à Berne la séance d'information annuelle sur le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF).

www.cadastre.ch

Agenda

Union des villes suisses UVS

- 5/6 septembre 2019** **Journée des villes 2019** à Coire
Informations: Christina Grab, téléphone 031 356 32 32, info@staedteverband.ch
- 29 octobre 2019** **Colloque d'automne Réseau Quartiers Vivants** à Berne
Informations: Julia Imfeld, téléphone 031 356 32 32, netzwerk@lebendige-quartiere.ch
- 5 novembre 2019** **Colloque «Alimentation durable dans les villes et les communes»** à Zurich
Informations: Barbara Brechbühl, téléphone 031 356 32 32, barbara.brechbuehl@staedteverband.ch
-
- 13 septembre 2019** **Conférence de l'Initiative des villes pour la formation et de l'Initiative des villes pour la politique sociale «Villes et politique de la petite enfance»** à Winterthour
Informations: info@staedteinitiative.ch
- 13 septembre 2019** **Colloque de la Conférence des directrices et directeurs des finances des villes «Investitions»** à Berne
Informations: Karin Christen, téléphone 031 356 32 32, karin.christen@staedteverband.ch
- 26 septembre 2019** **17^e Congrès de la sécurité urbaine CDSVS/SCPVS/PSC/UVS «Violence: Que pouvons-nous faire?»** à Berne
Informations: Christoph Lienhard, téléphone 044 411 70 30, info@kssd.ch
- 18 novembre 2019** **Colloque de la Conférence des villes pour la mobilité «Logistique urbaine»** à Berne
Informations: Paul Schneeberger, téléphone 031 356 32 32, info@skm-cvm.ch
-
- 12 septembre 2019** **Journée technique VSS «Gestion des autocars de tourisme et de grandes lignes en milieu urbain»** à Berne (patronage: UVS) / Informations: www.vss.ch
- 13 septembre 2019** **Colloque «La participation culturelle dans la pratique - colloque à l'intention des services de promotion privés et publics»** à Soleure / Informations: www.ofc.admin.ch
- 16-19 septembre 2019** **Arène de la mobilité suisse** à Berne (patronage: UVS)
Informations: www.mobilitaetsarena.ch
- 29 octobre 2019** **Congrès Pusch: Achats publics durables: focus sur l'économie circulaire** à Bienne (patronage: UVS)
Informations: www.pusch.ch
- 4/5 novembre 2019** **International conference «How to measure Baukultur»** à Genève
Informations: www.bak.admin.ch
- 6 novembre 2019** **Cadastre RDPPF: manifestation d'information publique** à Berne
Informations: www.cadastre.ch
- 7 novembre 2019** **Les journées du logement** à Granges
Informations: www.ofl.ch
- 18 novembre 2019** **Réunion annuelle du réseau bénévolat** à Bienne
Informations: www.reseaubenevolat.ch

Impressum

Éditeur: Union des villes suisses UVS, Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne
 Rédaction: Marius Beerli, Dominic Blumenthal, Barbara Brechbühl, Karin Christen, Julia Imfeld, Carol Mauerhofer, Maja Münstermann, Paul Schneeberger, Martin Tschirren;
 traduction: proverb; Photos: Rolf Siegenthaler; page 1: mäd; page 2: mäd; page 3: mäd.
 Téléphone: 031 356 32 32, www.uniondesvilles.ch
 Abonnement à focus: info@uniondesvilles.ch